



Vie du village

Enfance

Environnement

Associations

Actualités

# L'écu d'argent



## Sommaire

## Vie du village

- 2 Sommaire
- 2 Renseignements administratifs
- 3 Le mot du Maire
- 4 Compte administratif, budget
- 5 Personnel
- 6 Travaux
- 7 Sportifs méritants, recensement
- 8 Plan Local d'Urbanisme
- 9 Lotissement
- 10 Animations
- 11 Application Illiwap

## Environnement

- 12 Brigade verte
- 13 Pénurie d'eau
- 14 Bassins d'orage/coulées de boue
- 15 Environnement divers

## Enfance

- 16 École
- 17 SIGES

## Associations

- 18 Le Verger de Walheim
- 19 Donneurs de sang
- 20 Cawal'Tag
- 21 De fil et de cœur
- 22 FC Walheim
- 22 Club de l'amitié
- 23 UNC
- 24 Conseil de fabrique
- 25 Histoire et Mémoire d'Alsace

## Actualités

- 26 Etat civil
- 28 Usages et règles
- 30 Informations pratiques
- 31 Économie locale



**Mairie de Walheim**  
 1 Rue de la Gare  
 68130 Walheim  
 Téléphone 03 89 40 98 42  
 mairie@walheim.fr  
 www.walheim.fr

Ouverture du secrétariat  
 Mardi 9 h à 12 h / 15 h à 17 h  
 Mercredi 9 h à 12 h  
 Jeudi 15 h à 19 h  
 Vendredi 15 h à 17 h

Permanence du Maire  
 (sur rendez-vous)

Conception, rédaction et réalisation :  
 Commission communication, avec le  
 concours du Conseil Municipal,  
 du Secrétariat de mairie de Walheim  
 et des associations  
 Imprimé pour la Mairie de Walheim  
 Décembre 2022  
 Merci à nos annonceurs

## Le mot du Maire



L'année 2022 a été marquée, comme les précédentes, par les effets du changement climatique. Nous avons connu l'été le plus chaud enregistré en Europe. Il a été ponctué par plusieurs canicules et une grave sécheresse inhabituelle. Plus de 61 000 hectares de forêts ont brûlé en France. Tous ces aléas climatiques fragilisent notre quotidien. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et la guerre en Ukraine n'en finit pas.

Dans ce contexte difficile et incertain, votre municipalité a continué à investir pour le bien-être de tous. Comme vous le constaterez en feuilletant ce bulletin, l'action municipale bat son plein. Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune, comme de l'intercommunalité, pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Les choses n'avancent pas aussi rapidement que nous le souhaiterions, mais nous devons faire face à des délais administratifs incompressibles, des réglementations qui évoluent sans cesse et des prix volatiles. Bien entendu, nous utilisons toutes les possibilités de subventions et mobilisons les partenaires afin que nos investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Cette année, nous avons également pu nous retrouver à plusieurs reprises autour ou dans la salle polyvalente pour des moments de convivialité qui nous avaient tant manqué les années précédentes. Comme vous le voyez, le bien vivre ensemble reste une priorité. Je vous invite, plus que jamais, à ne pas baisser les bras et à faire vivre notre village. Je vous encourage à franchir le pas pour devenir des artisans de la vitalité walheimoise. Des jeunes aux aînés, nous sommes tous les acteurs de la vie communale.

Vous avez des propositions concrètes à nous soumettre pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas, comme d'autres l'ont fait au cours de ces derniers mois, à venir rencontrer vos élus locaux en mairie. Autour d'un café, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis. Comme j'aime à le rappeler souvent, un maire n'est rien tout seul. Je renouvelle donc mes remerciements à ceux qui m'accompagnent au quotidien dans cette aventure humaine ainsi qu'aux différents services municipaux avec des agents territoriaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général.

Tous les élus et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année empreintes de bonheur, de convivialité et de bienveillance, et que 2023 vous apporte la santé, le bonheur et vous permette d'accomplir vos rêves et de réussir vos projets !

Avec mon dévouement,  
 Michel PFLIEGER

Expérience et ouverture  
 pour un projet réaliste et transparent

# Comptes 2021/2020 - Budget

# Mairie

## Compte administratif



Le Compte Administratif, approuvé par le conseil municipal, est le bilan financier de l'année écoulée. Le Préfet s'assure de la sincérité du Compte Administratif par comparaison avec le Compte de Gestion établi par le trésorier. Bien entendu, les deux bilans doivent dégager les mêmes soldes, dont en voici les chiffres.

Exercices comptables	2021	2020
Recettes de fonctionnement	990 445,98 €	846 312,04 €
Dépenses de fonctionnement	567 716,12 €	555 592,84 €
<b>Bilan de fonctionnement</b>	<b>422 729,86 €</b>	<b>290 719,20 €</b>
Recettes d'investissement	202 322,54 €	236 867,55 €
Dépenses d'investissement	232 620,51 €	131 964,99 €
<b>Bilan d'investissement</b>	<b>-30 297,97 €</b>	<b>104 902,56 €</b>
<b>Soit un excédent global de clôture</b>	<b>392 431,89 €</b>	<b>395 621,76 €</b>

## Budget communal pour 2022

Cette année encore, notre budget se caractérise par une maîtrise de nos dépenses dont certains postes, notamment ceux de l'énergie, impactent fortement nos comptes. Pour ce qui est de l'électricité, le passage à l'éclairage LED sur les voies communales courant 2022 va en atténuer son augmentation. **Du fait de cette gestion saine et aboutie, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour cette année.**

Le programme d'investissements de l'année en cours reste ambitieux, preuve d'un dynamisme et d'une volonté de développement affirmés. En voici les grandes lignes :

- Solde des travaux engagés en 2021 pour l'église chaudière et périphériques pour 16 000 €
- Mise en place de l'éclairage LED 1ère tranche en février 2022 pour 35 700 €
- Mise en place de l'éclairage LED 2ème tranche en août 2022 pour 46 700 €
- Mise en place d'un columbarium au cimetière pour 7 200 €
- Études hydrogéologiques dans le cadre de l'agrandissement du cimetière pour 3 000 €
- Création de bassins d'orage pour 4 100 €
- Acquisition d'une autolaveuse pour la salle polyvalente pour 4 300 €
- Equipement informatique pour la Mairie pour 5 200 €
- Acquisition d'un terrain jouxtant l'église pour 29 200 € (frais de notaire inclus)
- Factures d'ingénierie relatives aux travaux de voirie de la rue des Vergers, rue de la Forêt et chemin du Moulin pour 6 000 €.

Certains de ces investissements se retrouvent dans la page Travaux, pour des explications plus détaillées.



## Emploi d'été

Lors de l'élaboration du budget 2022, nous avons prévu de recruter un(e) adolescent(e) dans le cadre d'un job d'été pour faire face à un besoin saisonnier d'activité. Le but de cet emploi était d'effectuer de menus travaux d'entretien pour assister l'agent technique communal qui se retrouve seul pendant que son binôme profite de ses congés d'été.



C'est ainsi que du 11 au 22 juillet et du 8 au 19 août, **Basil MISSLIN** a été embauché en tant qu'agent contractuel par contrat à durée déterminée (CDD).

Il a eu pour mission de désherber le cimetière, les caniveaux, peindre le marquage au sol de la cour de récréation et exécuter d'autres tâches d'entretien et de réparation des bâtiments et de voirie communale.

## Nouveau garde-forestier



Comme annoncé dans l'Écu de 2021, Alain ROBERT, notre ancien technicien de l'Office National des Forêts, a pris sa retraite. Au premier janvier, Océane DIEDA, technicienne forestière à PFETTERHOUSE, a assuré l'intérim et nous tenons à la remercier pour tout le travail qu'elle a fourni dans notre forêt communale. Ce n'est qu'au premier mars qu'un nouveau technicien a été nommé sur notre secteur en la personne de **Thomas LEY**, domicilié à FLAXLANDEN et qui sera basé à ALTKIRCH. Pour mémoire, le secteur d'ALTKIRCH couvre treize communes.

Nous souhaitons le meilleur à Thomas LEY pour cette nouvelle mission qui lui a été confiée.



De gauche à droite : Antoine Stampfler, Christian Goerig, Thomas Ley, Michel Pflieger

# Travaux



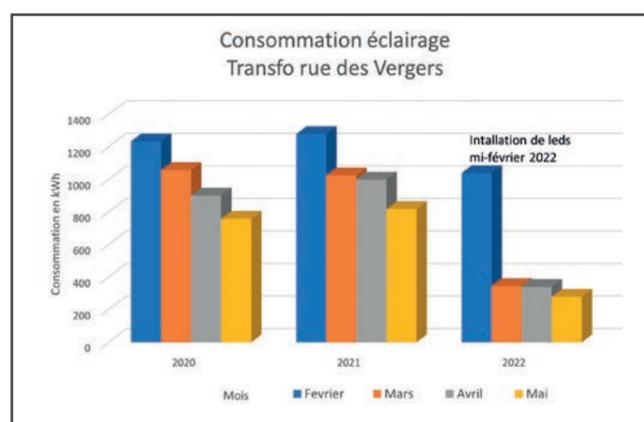
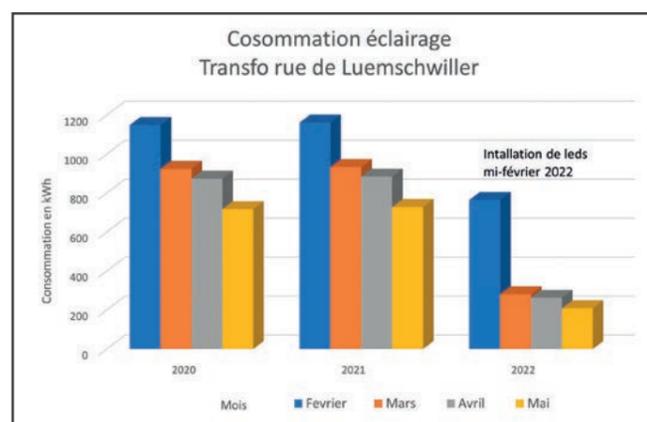
## Les travaux divers entrepris par la commune en 2022

### Les travaux de l'église

Après des délais interminables, la porte coupe-feu a enfin pu être mise en place. Maintenant il s'agit d'observer l'assèchement du mur arrière suite aux travaux de drainage. Quand ce mur ne sera plus humide, les travaux intérieurs pourront être entrepris.

### Éclairage public

La société HP pro LED a réalisé les deux tranches de travaux en 2022. Toutes les rues, sauf celles qui feront l'objet d'une réhabilitation, sont maintenant éclairées par des lampadaires LED. Ci-dessous, un aperçu des économies réalisées grâce à ces travaux :



### Cimetière

Le recensement des tombes a bien progressé et certaines d'entre elles ont déjà été récupérées par la commune. Les investissements prévus en 2022, à savoir l'étude hydrogéologique préalable à l'agrandissement et l'installation d'un columbarium ont été réalisés.



### Réfection de la voirie

Suite à une consultation de différents bureaux d'études, la société Ingénierie des Voiries et Réseaux (IVR) de Wahlbach a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre pour la réfection des rues des Vergers et de la Forêt, ainsi que du chemin du Moulin. Son gérant, Monsieur HENON, nous a alors présenté un avant-projet sommaire pour chaque voie. Il a mandaté un géomètre pour nous fournir un plan topographique et parcellaire des trois rues.

Le bilan et les travaux sur l'assainissement et l'adduction en eau potable sont à la charge de la Communauté de Communes Sundgau (CCS). Il s'avère que la canalisation d'eau potable de la rue de la forêt est en diamètre 80 jusqu'en haut. La CCS n'ayant jamais réparé de fuite sur ce secteur, elle estime qu'il n'y a pas forcément de raison de la changer. Concernant la rue des Vergers, une portion de la rue est en diamètre 60. Ce diamètre étant insuffisant, elle sera changée et la commune aura à charge le remplacement des poteaux d'incendie.

Concernant l'assainissement, la CCS prend en charge un passage caméra pour effectuer un diagnostic précis et changera les portions qui présentent des défauts. S'agissant d'un réseau unitaire, les travaux seront financés par la CCS à 60% et les 40% restants seront à la charge de la commune.

Les réseaux secs (éclairage public, réseaux électriques et téléphoniques) seront enterrés. Un dossier de demande de subventions a d'ores et déjà été déposé auprès de Territoire d'Énergie Alsace.



# Sportifs méritants

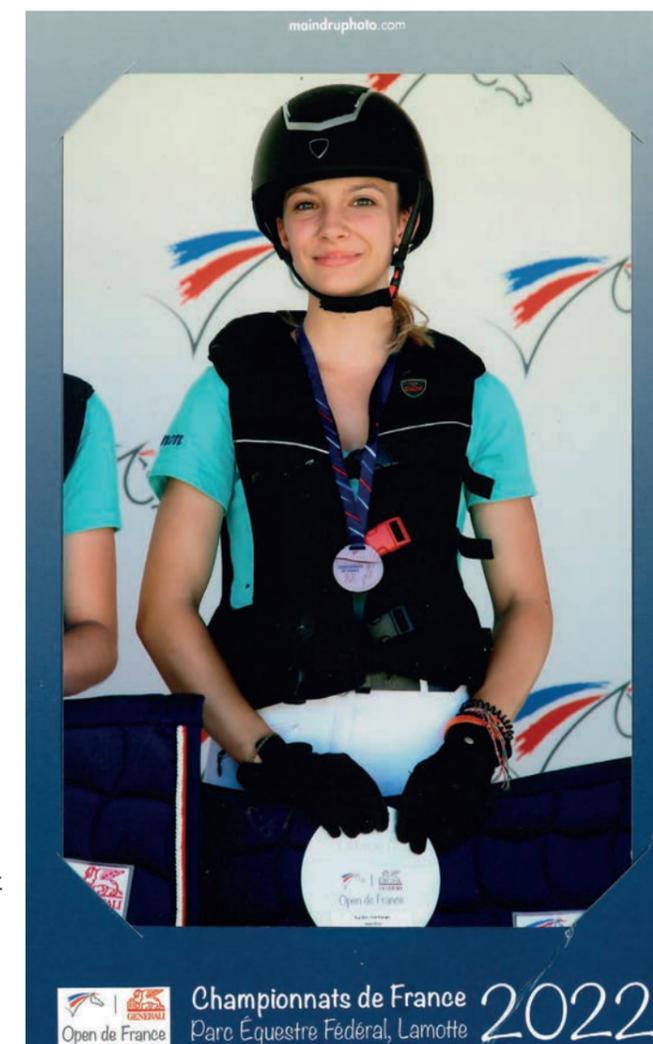
## Manon FREY-MARCK

La championne d'équitation est originaire de Walheim et est actuellement en Bac Pro, Conduite et Gestion de l'Équitation à Ramonchamp dans les Vosges. Manon est licenciée à l'Association GAL'HOPLA GEISS située à Chavannes sur l'Étang.

La commune de Walheim a été sollicitée pour l'octroi d'une subvention, par Manon Frey-Marck dans le cadre de sa participation aux championnats de France club d'Équitation en juillet 2022 à Lamotte Beuvron près d'Orléans, dont le concours s'appelle Le Generali Open de France. En voici les contours : La native de Walheim a concouru sur l'épreuve EQUIFUN CLUB, avec son cheval GERKA, les couples devant effectuer un parcours d'épreuves de maniabilité, de saut d'obstacles et d'adresse le plus rapidement possible et sans pénalité. L'Association GAL'HOPLA GEISS a engagé une équipe de quatre concurrentes, dont Manon fait partie.

Avant de pouvoir participer à ces championnats de France, chaque représentante a dû passer par d'autres concours, afin d'y obtenir le nombre de points requis pour valider leur qualification à l'épreuve nationale, chose que Manon a faite avec brio.

Au terme de cette semaine de compétitions, Manon et son équipe ont terminé troisième sur dix sept équipes et ont donc obtenu la médaille de bronze. Nous souhaitons à notre jeune cavalière, qui a encore une belle marge de progression, de porter haut les couleurs de notre beau village et de notre belle région.



## Recensement de la population 2022

Nous tenons à remercier les agents recenseurs pour le travail réalisé avec sérieux auprès de la population. Il convient de saluer l'excellente collaboration entre les agents, le coordonnateur, la secrétaire de mairie et le maire pour que cette enquête soit réalisée dans de bonnes conditions. Près de 60 % des personnes ont rempli le document en ligne ; pour les autres, les déplacements à domicile furent les bienvenus pour collecter informations et documents.

Les agents recenseurs ont enquêté dans un total de 425 logements sur 427. Dans deux d'entre eux, le ou les occupants étaient absents pendant toute la durée de la campagne de recensement. Ce gros travail a permis de récolter 885 bulletins individuels. Ce chiffre ne représente pas la population totale, car il manque les personnes absentes (en congés ou hospitalisées), les étudiants ou autres.

# PLUI



# Lotissement

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

### Rappel du contexte

Depuis juin 2021, les réunions du comité de pilotage (COPIL) pour reprendre la procédure de révision se sont succédées à un rythme soutenu. L'objectif annoncé était de tout finir avant la fin d'année, pour arrêter ce PLUi dès janvier 2022, le soumettre à toutes les personnes publiques associées (PPA) et démarrer l'enquête publique en juin, afin de l'approuver en octobre 2022.

### Le déroulement de la procédure

Le PLUi a été arrêté par délibération du Conseil de la Communauté de Communes Sundgau en date du 28 avril 2022. Avant cet arrêt, une période de concertation du public a eu lieu du 18 mars au 15 avril 2022. Le dossier complet était disponible et un registre de concertation était mis à disposition du public au siège de la CCS à Altkirch ainsi que dans les Mairies des communes concernées. On pouvait y consigner ses observations et doléances aux horaires habituels d'ouverture. Dans notre commune, trois personnes se sont exprimées dans le registre. Puis les PPA ont à nouveau été consultées et elles ont toutes émis leurs avis entre fin juin et mi-août.

L'enquête publique s'est finalement tenue du lundi 17 octobre 2022 à 9h au mercredi 16 novembre à 17h. Au moment de rédiger cet article l'issue de cette procédure n'était pas connue, mais nous ne manquerons pas de communiquer via les réseaux habituels.

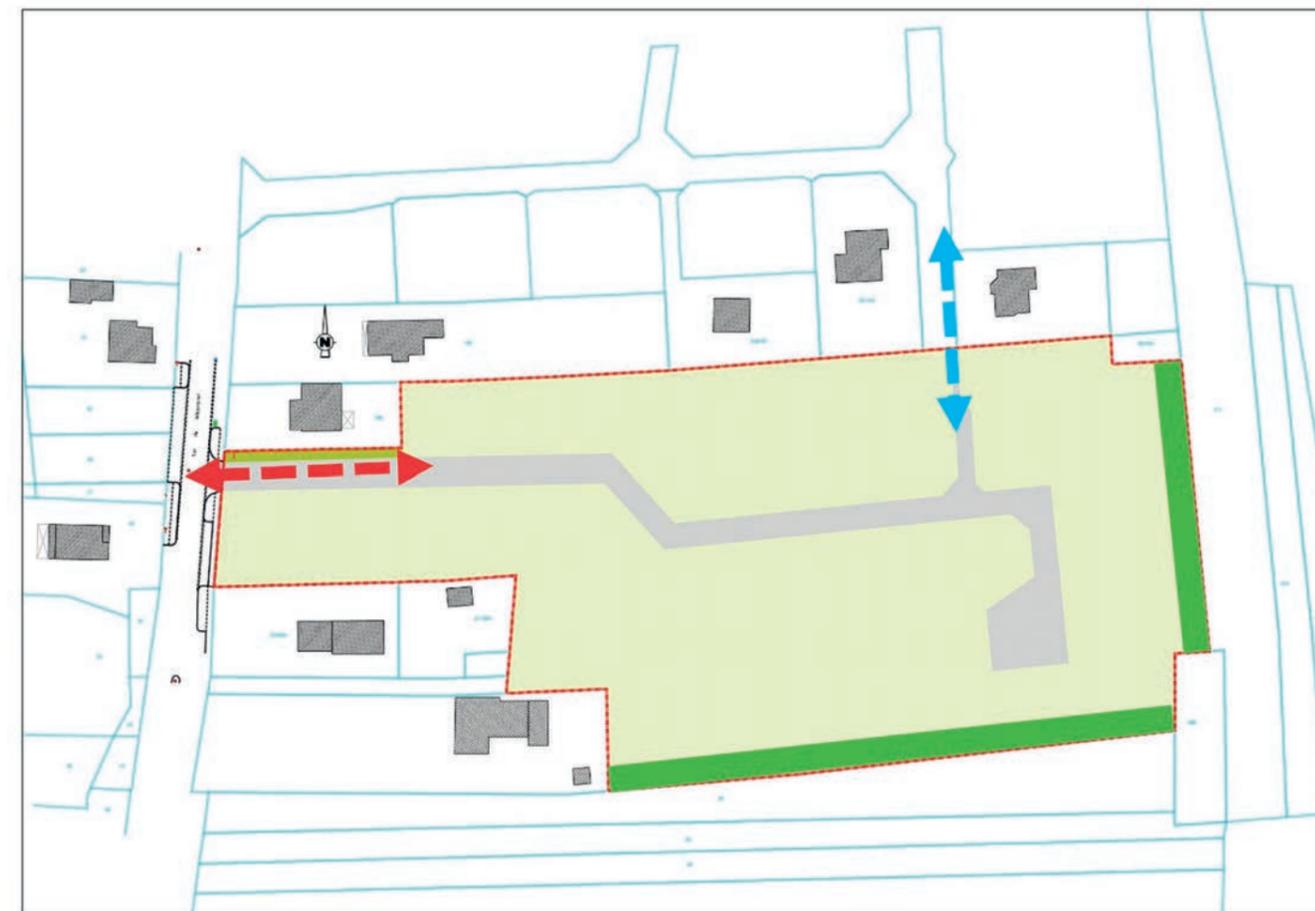
## Bientôt un nouveau lotissement

Après de nombreux tracassés administratifs, le maire a enfin pu signer le permis d'aménager pour le lotissement « Le Domaine de la Prairie » en date du 18 octobre 2022.

Ce lotissement permettra d'augmenter la capacité d'accueil de notre commune et d'assurer une cohérence de l'évolution du tissu urbain. Ce nouveau quartier se greffera au lotissement « A l'Orée du Bois » au nord par une liaison douce, piétonne et cyclable, et sera connecté à la rue de Wittersdorf pour l'accès des véhicules.

A l'est, en lisière de forêt, sera définie une bande inconstructible qui servira à recueillir les eaux pluviales du bassin versant amont interceptées par le projet.

Le long du front urbain sud, conformément à l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du PLUi en vigueur, un écran végétal sera mis en place sur une largeur d'environ cinq mètres.



	Desserte
	Liaison douce
	Transition paysagère

# Animations

Trois représentations ont eu lieu cette année.

## Arsène Folazur

### L'Art-scène de la contrep(o)éterie

Il est seul sur scène, l'Arsène. Seul, devant un public de près de cent personnes. La veille, il avait enthousiasmé les spectateurs altkirchois. Le samedi 6 août 2022, c'est à Walheim que l'artiste a fait une démonstration époustouflante de ses talents. Cette représentation s'est inscrite dans le cadre des animations proposées par la Comcom Sundgau « Un été dans le Sundgau ».

Arsène incarne plusieurs personnages à lui tout seul. Il fait valser les mots, les tricote et les détricote tire sur un fil, le rembobine, fait des nœuds s'embrouille et se débrouille, s'entraîne et nous entraîne dans un voyage en fantaisie. Entre une gestuelle simple mais efficace et ces propos qui font mouche, l'humoriste assume avec génie la succession de Bedos ou Devos et tant d'autres, qui sont en quelque sorte ses pères spirituels.

Arsène Folazur alias Dominique Gras est comédien depuis le début des années 80. Sa carrière prend un nouveau virage lorsqu'il découvre le théâtre de rue. « J'aime cette proximité avec le public qui n'existe pas de la même façon dans une salle » déclare le comédien.



## La Compagnie Canaille

**Canaille a préparé une bonne salade !** La Compagnie Canaille a présenté son spectacle «Les pissenlits par la racine» à la salle polyvalente de Walheim, le 3 septembre dernier, en présence d'environ 150 personnes. La commune offrait l'entrée à cette manifestation dans le cadre d'un cycle culturel gratuit.

Cette comédie grinçante et réaliste à la fois a, dans un premier temps, surpris le public. En effet, ce thème tabou de la mort et des funérailles était exploré dans un registre inhabituel. Mais très vite subjugué à la fois par un texte incisif et par le talent des acteurs, le public a ri de bon cœur aux différentes scènes imaginées et mises en scène par Luc Gradoz entouré d'une équipe performante.

La soirée s'est poursuivie par un échange entre les artistes et le public autour des tartes flambées servies par le food truck local Elsasser Waggeli.

## Les Quatr'elles

Le groupe musical des Quatr'elles a donné un concert mardi 16 août à Walheim. Près de 300 personnes se sont rassemblées pour écouter les chansons, principalement d'origine irlandaise.

Entre les mélodies traditionnelles et les airs plus rythmés, le public a très largement apprécié leur prestation. Venus en famille, en voisins ou en groupes de copains, comme le groupe d'anglais de Cawal'tag, les auditeurs ont passé un excellent moment. «C'est vraiment sympa», «La musique est d'une très belle qualité», le public était décidément ravi. Il est vrai que la météo s'était mise au diapason. Entre la canicule des jours précédents et la douceur de cette soirée estivale, ce concert a rassemblé les spectateurs qui ont formé une farandole gaie et festive.



**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !



## Application Illiwap

Grâce à la Communauté de Communes Sundgau, Walheim dispose désormais de l'accès à l'application mobile Illiwap. En téléchargeant celle-ci sur votre mobile, vous accéderez aux notifications de votre commune, à un formulaire de signalement et à toutes les informations utiles concernant Walheim.

- 01 | Téléchargez l'appli
- 02 | Recherchez votre commune
- 03 | Cliquez sur « s'abonner »

### Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android)

Sur AppStore (iOS)

Sur App Gallery (Huawei)

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

**Cliquez sur le bouton S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

**Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.**

**02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

Scannez le QR Code via le lecteur intégré

**LES AVANTAGES !**

- + **GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.
- i **SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- **SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

# Brigade verte



# Pénurie d'eau

## Gardes champêtres d'Alsace

Depuis la création de la Collectivité Européenne d'Alsace en janvier 2021, notre structure poursuit son développement vers les communes Bas-Rhinoises. Beaucoup d'entre-elles attendaient la fusion des deux départements pour se rattacher à nos services.

En attendant cette fusion, trois communes limitrophes au Haut-Rhin avaient déjà emboîté le pas, Muttersholtz en 2014, Kintzheim, l'année suivante et Wittisheim en 2020. Ces communes sont rattachées au poste de Colmar, tout comme Baldenheim, Diebolsheim, Ebersheim, Ebersmunster Hilsenheim et Rhinau arrivées à partir de septembre 2021

Depuis le 1er mars, la Brigade Verte a créé un douzième poste qui est basé sur la commune de Villé, où cinq Gardes-Champêtres assureront la surveillance régulière de 27 communes.

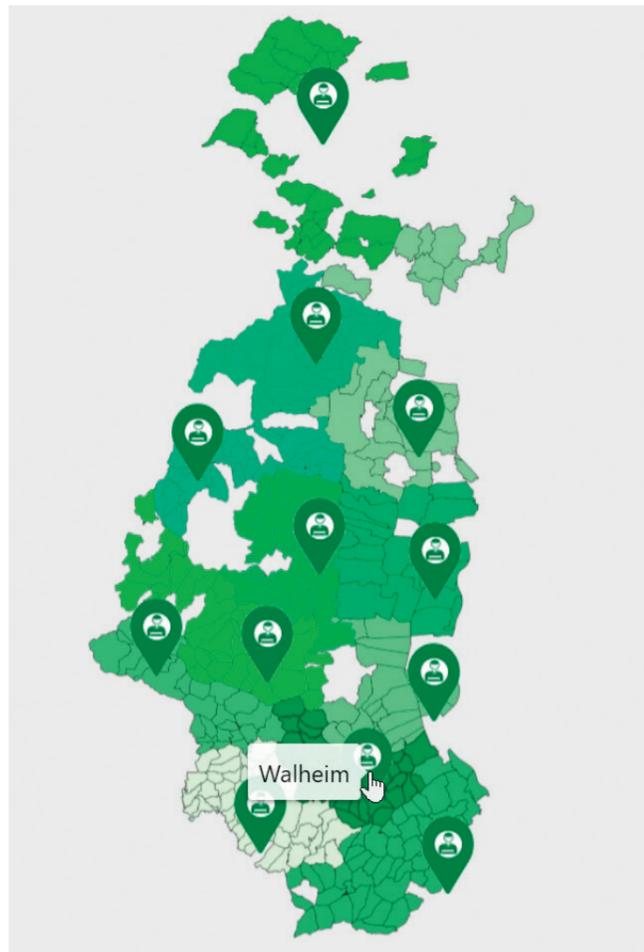
A ce jour, nous comptons 80 agents répartis comme suit : du personnel administratif, des gardes-champêtres, des assistants garde-champêtre et du service démoustication.

Les gardes-champêtres sont répartis sur les 12 postes du Nord au Sud de la région dont la mission essentielle est la surveillance des 379 communes adhérentes.

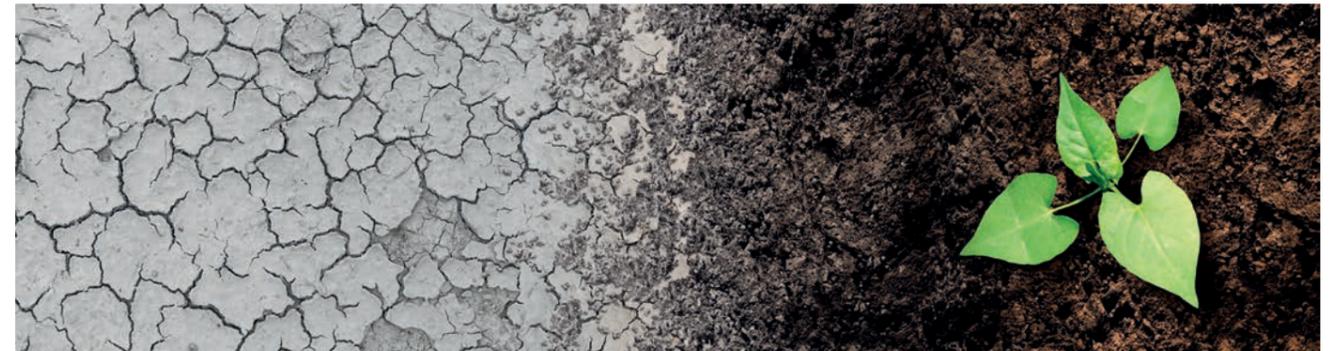
Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.

Les domaines de compétence des gardes sont très variés : un troupeau de moutons divagant sur la route, un chien errant, l'incinération de végétaux, de papiers ou de plastiques dans le jardin d'un particulier, des plaintes suite à l'utilisation de tondeuses à gazon les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est très longue et souvent agrémentée de nombreuses surprises.

Les gardes privilégient le contact avec la population locale et les élus avec une priorité absolue : informer et sensibiliser le public sur la réglementation en général que ce soit en matière d'environnement ou de cadre de vie et, en cas d'intervention, apporter dans la mesure du possible une solution humaine par le dialogue plutôt que par la répression. Mais la répression est malheureusement parfois inévitable, et le garde champêtre a donc pouvoir de verbaliser.



En cas de suspicion, merci de contacter les gardes champêtres de la Brigade Verte à l'adresse mail suivante : [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr) ou au 03 89 74 84 04  
Ou le service environnement de la Communauté de communes Sundgau au 03 89 08 36 20



Sécheresse record, restriction d'eau, niveaux d'alerte, incendies... ont été les maîtres mots de l'été 2022. Il ne vous a certainement pas échappé qu'il a fait chaud, très chaud dans toute la France et notre région n'a pas été épargnée. Les niveaux des nappes phréatiques sont inquiétants et malgré les récents orages, l'eau ruisselle et peine à s'infiltrer lorsqu'elle tombe sur un sol très sec.

## L'eau, bientôt aussi précieuse que l'or ?

Selon l'observatoire des aliments (<https://observatoire-des-aliments.fr/food/leau>), la ressource en eau se raréfie en raison d'une consommation croissante et de la dégradation de l'environnement (rejets industriels, pollution chimique, eaux usées). L'agriculture doit encore considérablement freiner ses rejets de nitrates et de pesticides. L'eau est captée en surface, dans les rivières et les cours d'eau, dans le sol auprès des sources et des nappes souterraines. Avant d'arriver au robinet, elle subit divers traitements pour éliminer la présence excessive de contaminants : arsenic, fluorures, aluminium, cuivre, sulfates, nickel... L'eau potable peut avoir un goût chloré trop prononcé : laissez-la s'aérer 10 min avant de la servir, ou parfumez-la avec une branche de romarin, de menthe ou de sauge.

## Le « goût de plastique » et les risques de cancer

Beaucoup d'emballages industriels contenaient du bisphénol A, source de perturbateurs endocriniens, qui favorise l'infertilité ou certains cancers (seins, prostate, testicules). Le bisphénol A est en cours d'élimination.

## Source de vie

Constitué à plus de 70 % d'eau, notre corps a besoin d'eau. Elle assure le bon fonctionnement de l'organisme, véhicule les nutriments et dissout les déchets, alimente le corps en sels minéraux.

## L'urgence : éviter le gaspillage

Il est du devoir de chacun de préserver notre ressource en eau, elle n'est pas illimitée, loin de là. Chacun peut faire des économies et réduire sa consommation : prendre des douches à la place des bains, installer des chasses d'eau double flux et des réducteurs de pression sur les robinets ou réutiliser l'eau de pluie.



# Bassins d'orage/coulées de boue



# Environnement divers

## Prévention : création de nouveaux bassins d'orage

Cet été 2022 en Alsace a été le deuxième le plus chaud après celui de l'été 2003. L'ensoleillement a été exceptionnel et spectaculaire selon les météorologues avec des températures maximales moyennes supérieures de 4 voire 5 °C aux normales saisonnières.

### Une sécheresse exceptionnelle

Nous l'avons tous constaté : les précipitations ont été bien trop rares et fines cet été. Juin affiche en revanche la plus forte pluviométrie de l'année : 100 mm (contre une normale de 71 mm), mais cette pluie n'est tombée qu'en trois journées seulement, sous forme de très grosses averses peu bénéfiques à la nature.

Contrairement à l'année 2021, ces quelques épisodes pluvieux, peu violents, n'ont eu aucun impact négatif sur Walheim. D'autres communes quant à elles ont eu moins de chance, car l'eau ne pouvant s'infiltrer sur des sols craquelés par la sécheresse, s'est redirigée vers les chemins ou sur les routes, occasionnant d'énormes dégâts intramuros.

Comme nous l'avons évoqué dans l'écu de 2021, la priorité de la commune est la protection de ses concitoyens, notamment pour ce qui est des bassins d'orage. Le plan d'action collectif, en concertation avec nos agriculteurs reste toujours en vigueur, avec un coût annuel entre 3 000 € et 5 000 € à la charge de la commune.

### Création de nouveaux bassins d'orage dans un souci de prévention

La météo clémente, en terme de pluviométrie, ne nous a pas dissuadés de lancer les travaux prévus dans l'écu de 2021. De nouveaux bassins, au nombre de six, ont été réalisés sur le haut de la rue du mont. Cet effet de bassins en cascade devrait contenir à l'avenir le flux de l'eau provenant du Berg lors des épisodes pluvieux sur cette partie du massif.

D'autres travaux, tout aussi spectaculaires mais moins visibles sur des bassins existants, ont été réalisés dans la forêt à l'arrière du bassin principal sur le haut du berg, au-dessus de l'EARL, ainsi qu'en pleine forêt vers Luemswiller. Dans ces trois cas, nous avons profité de toute l'expertise de l'entreprise Rokemann et de leur matériel de pointe, pour améliorer et repenser les bassins dans un souci d'efficacité accrue.

Nos bassins font également l'objet de curage, soit après de gros orages, soit dans le cadre de leur entretien annuel. De même que pour les bassins d'orage, une part non négligeable de notre budget est consacrée chaque année à l'entretien, l'aménagement de nos chemins forestiers et à notre patrimoine sylvicole.

Faisons en sorte, tous ensemble, de respecter ce beau milieu naturel, afin de le transmettre dans les meilleures conditions possibles à nos générations futures. On compte sur vous.



## Aménagement forestier

Un document d'aménagement forestier de notre forêt communale avait été réalisé pour la période 2012-2031. En 2022, l'Office National des Forêts (ONF) a établi un bilan des actions menées et leur conformité avec les orientations prévues. Ce bilan montre que l'application de l'aménagement forestier ces dix dernières années est conforme aux prescriptions et garantit une gestion durable de la forêt. La régénération naturelle est optimale mais le hêtre domine largement ne laissant que peu de place aux autres essences. Du fait de l'élévation des gaz à effet de serre de ces dernières décennies, différents scénarios de changement climatique sont annoncés avec un effet sur la végétation forestière.

Dans l'hypothèse d'une évolution climatique médiane, le hêtre disparaîtrait de nos coteaux et ne devrait subsister que sur les plateaux. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, dans la lignée de ces dernières années, l'avenir du hêtre est compromis.

Pour garantir la résilience de la forêt vis-à-vis des changements climatiques annoncés, l'ONF préconise d'augmenter dès à présent la diversité des essences forestières via des travaux ou des plantations d'essences plus adaptées à la sécheresse. Le choix pourrait se porter sur des essences autochtones telles celles des chênes sessiles et pubescents, du tilleul, du châtaignier, de l'érable plane et champêtre, des alisiers ou alors des essences allochtones présentes sous des latitudes plus sèches. Ces différentes options devront nous être présentées en détail pour que nous puissions choisir en toute connaissance de cause.



## Acquisition de l'ancienne décharge sauvage

Dans le but de préserver et restaurer la trame Verte et ainsi de favoriser le développement de la faune et la flore locales, la Commune envisage d'acquérir l'ancienne décharge sauvage de matériaux inertes située au lieu-dit « Auf dem Herrschaftswald ».

Ce site de plus de 2 hectares est actuellement en friche et a accumulé sur plusieurs années des déblais de travaux. En plein cœur d'un réservoir naturel, notre projet consiste à aménager et revégétaliser ce terrain afin de conserver le caractère sauvage du milieu mais également dans le but de maintenir le talus.

Pour mener à bien ce chantier, nous avons posé notre candidature à la demande de subvention « Objectif Trame Verte et Bleue Sundgau » de la Région Grand Est portée par la Communauté de Communes Sundgau.

Ceci nous permettrait d'être subventionnés à hauteur de 80% pour l'achat des parcelles concernées. Planter des haies, des arbres et essences locales pour le bien de tous et ainsi éviter que certains continuent d'y déverser leurs déchets, tel est notre objectif.



## Projets de «cour vivante», «cour nature»



Grâce à la fédération nationale des CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), le CAUE d'Alsace bénéficie de l'expérience d'autres pratiques comme celle des Cours Oasis initiées par la Ville de Paris dans le cadre du Paris Résilient accompagnée par le CAUE de Paris. Dénommées Cours Végétalisées, Cours Débitumées, Cours Oasis, École Dehors (Ariena) ou Cours Résilientes, le CAUE d'Alsace travaille sur les Cours Vivantes.

Chaque cour est différente, chaque agenda est différent, chaque équipe pédagogique et chaque village est différent. Il n'y a pas de petit projet. Le CAUE d'Alsace accompagne :

- Des enseignants dans un projet concerté et une réflexion avec les élèves
- Des communes dans une démarche globale, une mise en forme et une application
- Des équipes pédagogiques dans l'appropriation et la vie de ces lieux.

Le projet «cour vivante» visera 2, voire les 3 classes de Walheim (CE1/ CE2/ CM1/CM2). Dans ce cadre, les enfants bénéficieront l'an prochain de séances d'apprentissage en présence de Catherine Walter, architecte de profession. L'objectif est de travailler à partir de plans, notamment cadastraux, de trouver des idées d'aménagement de leur cour d'école et éventuellement de la partie pré à l'arrière pour aboutir à la fabrication d'une maquette. Pour les enseignants, l'idée serait que les enfants puissent aborder les mathématiques, la géographie

et les sciences de manière plus concrète et ludique et avec une spécialiste et qu'ils s'approprient leur lieu de vie.

Pour la «cour nature» (Maternelles / Élémentaires), le projet sera réalisé en collaboration avec les parents d'élèves. Il comprend la réalisation d'une cuisine extérieure, d'une table, de deux bancs et d'une cabane (Source d'inspiration : Le Moulin Nature C.I.N.E de Lutterbach). La cuisine avec table et bancs (ci-dessous) seront un point de départ privilégié pour travailler des compétences langagières et motrices. Les fournitures nécessaires à sa réalisation seront issues de matériaux de récupération. Les potentiels éducatifs sont très variés et concernent tous les domaines d'apprentissage (langage oral, écrit, découverte du monde, numération, motricité, compétences artistiques, etc.)



## Ecoles et chauffage

Certains fournisseurs de gaz, face à l'ampleur de la hausse des prix, résilient tout simplement des contrats. Tel a été le cas sur plusieurs des sites gérés par le Siges, l'obligeant ainsi à chercher un autre fournisseur au pire moment, avec évidemment une augmentation tarifaire conséquente à la clé.

Pour les communes, les établissements scolaires sont les bâtiments les plus consommateurs d'énergie (30% de la consommation des bâtiments communaux). Or, l'heure est à la sobriété énergétique. Il faut donc éviter que les factures d'énergie n'explorent et respecter la recommandation gouvernementale qui limite le chauffage à 19°C. Néanmoins, en accord avec les maires des communes de Walheim et de Tagolsheim, la décision a été prise de privilégier le bien-être de nos enfants et donc de maintenir le niveau de chauffage sans aucune baisse.



## Transport scolaire



Jusqu'à présent, le financement, l'organisation et la gestion du ramassage du transport scolaire figurait parmi les missions du SIGES Tagolsheim-Walheim. La rentrée scolaire 2022 a subi un changement important dans l'utilisation de ce service. En effet, depuis le 1er septembre 2022, le transport scolaire est géré uniquement par la Région Grand Est. Un transfert de compétence acté par la décision de réunir tous ses réseaux de transport (trains et cars régionaux, autocars interurbains et dédiés aux transports scolaires) sous un seul et même nom : Fluo Grand Est.

Le SIGES continuera toutefois à prendre en charge, financièrement, une partie de ce service. Une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) continue d'accompagner les élèves de maternelle durant leurs trajets. Il convient de souligner que, lors du transport, les élèves du primaire relèvent de la responsabilité du transporteur. Pour toute question, l'interlocuteur est désormais :

REGION Grand Est - Maison de la Région Mulhouse - Services transports Fluo68

Tél. : 03.89.36.66.70 - courriel : transport68@grandest.fr - www.fluo.eu

<https://www.fluo.eu/fr/part25/transport-scolaire/121> - Transport scolaire Secteur SUD - Lignes 806 et 808



### Nouvelle ATSEM

Actuellement, Mme Véronique Welter (*photo*), ATSEM maternelle, remplace Mme Vitalyos, en congé maladie. Madame Welter, stagiaire depuis mi décembre 2021, puis en contrat à ce poste depuis mi mars, est âgée de 33 ans. Elle est très heureuse de pouvoir accompagner les enfants de maternelle dans leurs activités tout au long de la journée et est très appréciée.

### Effectifs

En 2022, 143 élèves dépendent du SIGES-TW et sont répartis sur les sites de Tagolsheim (88 élèves) et de Walheim (55 élèves).

### Investissements & budget

- Le RPI Tagolsheim Walheim a effectué, pour 2022, une demande d'investissement qui porte sur du mobilier. Il s'agit d'armoires, de placards, d'étagères et de rangements dans différentes salles de classe. Plusieurs devis ont été demandés à cette fin.
- En raison des difficultés actuelles de livraison, nos enfants n'ont pu profiter de l'investissement en informatique de 2021 qu'à compter de la dernière rentrée. Il s'agit de 10 ordinateurs portables avec le casier de transport pour les primaires, d'une tablette pour les maternelles, ainsi que d'un ordinateur pour la direction.

Le budget Investissement pour le compte école s'élève à 5 942,20 €.

Le budget de fonctionnement s'élève à 165 688,94 €.



# Le Verger de Walheim



## Les herbes hautes, faut-il s'en débarrasser ?

Très peu d'espace est laissé aux herbes hautes autour de nous. Il faut tondre, faucher, contrôler, maîtriser.

**Et pourtant, elles sont sources de vie, indispensables à la biodiversité...**

Vous avez pu le constater cet été, toutes nos pelouses étaient brûlées par la chaleur et l'absence d'eau. Saviez-vous pourtant, qu'au pied des herbes « folles », malgré une température ambiante de 35°C, elle n'est que de 12°C ?

En effet, l'herbe haute garde l'humidité de la rosée du matin, le sol reste frais, différentes espèces végétales vont apparaître et l'enrichir. Elle capte le carbone, régule la température, stocke l'humidité et offre le gîte et le couvert à d'innombrables espèces d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères. Ses bénéfices écologiques sont immenses.



**La faune y foisonne... En revanche, une pelouse rasée est un désert de biodiversité.**

Dans la nature, les plantes s'aident mutuellement : les plus grandes offrent de l'ombre aux plus fragiles, certaines stockent l'eau de surface et régulent la température au sol, des échanges de nutriments se font par les racines qui aèrent le sol et l'enrichissent.

Dans un sol qui n'est pas travaillé, une véritable collaboration se fait entre les végétaux et le sol grouille de vie.

Certaines plantes qu'on perçoit comme néfastes, comme le chardon ou les Rumex, apportent des bienfaits précieux. La ronce, par exemple, prépare un terrain en apportant un formidable engrais vert et produisant de la biomasse.

Les milliers d'insectes qui y vivent, sont à la base du repas de nos mammifères, de nos reptiles, de nos oiseaux. Les herbes hautes représentent une ressource en alimentation, en eau, en cachettes, en habitat, en lieu de reproduction, lieu de ponte et zones de circulations pour l'ensemble de la faune :

- Grenouilles, crapauds, tritons y trouvent la fraîcheur et l'ombre pour protéger leur peau du dessèchement et pour circuler à l'abri.
- Criquets, sauterelles, grillons et coléoptères se développent et servent de repas au hibou petit duc, à la chouette chevêche.
- Diptères, hémiptères, sont autant de ressources de choix pour les hirondelles dont les populations ont déjà chuté de 40% en quelques dizaines d'années.



**Favorisons donc les herbes hautes, afin de préserver les espèces en déclin...**

Les Vergers de Walheim  
Anne-Catherine Navarro  
6 Rue de l'III - 68130 Walheim  
<http://le-verger-de-walheim.123siteweb.fr>



# Donneurs de sang



## Don de sang... un défi permanent

L'inconnu d'un bras qui se tend, la vie au bout d'une aiguille...  
Ce bras qui en appelle d'autres, dans cette chaîne merveilleuse du don de soi...  
Quel que soit son chemin, on garde espoir, chacun avec cet Amour pour la Vie !

### Statistiques 2021 de l'amicale de Walheim

Les 3 collectes organisées annuellement ont permis de recueillir 159 poches de sang pour 172 personnes présentées. Les premiers dons représentent 8,8% des dons. En 2021, 45% des donneurs de nos collectes sont des Walheimois. Merci à vous tous pour votre présence et votre soutien à cette cause !

Nous accueillons en moyenne 60 personnes lors de chaque collecte, un chiffre malheureusement en baisse mais qui nous permet d'assurer les collectes uniquement à Walheim alors que d'autres associations assurent une rotation sur plusieurs villages.

Alors, si vous êtes âgé de 18 à 70 ans, pesez plus de 50 kilos et bien entendu si vous vous sentez en forme, n'hésitez plus à prendre part à l'une de nos collectes ! Vous y serez accueilli dans une ambiance sécurisée par l'équipe médicale lors de l'entretien pré don avec un infirmier ou un médecin de l'EFS. Une collation vous sera ensuite offerte par le comité.

**Les malades comptent sur vous !**

### Nouveauté : Application don de sang - téléchargez votre photo !

Bonne nouvelle, vous pouvez désormais télécharger votre photo depuis l'application don de sang dans votre carte donneur dématérialisée. Un vrai « plus » qui vous permet de vous présenter en collecte sans carte d'identité.

Le comité vous remercie pour votre générosité lors de la vente d'objet publicitaire, vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et **vous donne rendez-vous en 2023, de 16h30 à 19h30, à la salle polyvalente les mardis 28 février, 27 juin et 28 novembre.**

**DON DE SANG, L'APPLI QUI SAUVE DES VIES !**

Gérez votre profil

Trouvez les lieux de don proche de vous

Testez votre aptitude au don

Prenez RDV

Consultez votre historique de dons

**TÉLÉCHARGEZ la nouvelle appli Don de Sang sur**

# Cawal'Tag

10 ans déjà

Une saison 9 en demi-teinte avec un nombre d'inscriptions en baisse de 80 membres. La reprise des cours après la période Covid démarre dans notre nouveau local associatif, rue du stade à Walheim. Cependant elle n'est pas facile, ne sachant pas s'il y aura une nouvelle période de restrictions. Malgré l'assurance des cours maintenus en distanciel, cette rentrée mitigée nous montre clairement que les cours collectifs peinent à rassembler. Rappelons que cette rentrée 2021-2022 était soumise au Pass sanitaire puis au Pass vaccinal.

Malgré une saison qui s'annonçait déficitaire, nous gardons le moral, restons enthousiastes et persévérants. Nous avons mis en place plusieurs actions afin de nous permettre de maintenir notre Gala de danse annuel. Grâce à notre tombola, nous avons pu préserver au maximum notre trésorerie.

En mars, quatre personnes du Comité et animateurs ont renouvelé leurs diplômes de premiers secours (PSC1), au cours d'une formation animée par Mr Hervé Wermuth, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de Tagolsheim et formateur de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers 68.

En avril 2022, nous avons également apporté notre soutien à l'Ukraine en organisant un concert caritatif en l'église de Tagolsheim avec notre animatrice de Yoga Virginie Schaeffer et Murray. 180 spectateurs ont permis de récolter 2 000 € en faveur de la Protection Civile, complémentaires à notre collecte de biens de première nécessité. Nous remercions toutes les personnes du Comité, les animateurs et les membres de notre association pour leur aide précieuse et leur investissement. C'est grâce à cette entraide que notre association prend tout son sens et nous donne envie de poursuivre dans de nouveaux projets.

Notre Gala de fin de saison à l'Espace Grün avait le goût des retrouvailles avec les 750 spectateurs que nous remercions chaleureusement. Le thème était le cinéma et nos danseuses ont assuré le show.



Un grand merci à notre animatrice Nelly pour le choix des musiques, des chorégraphies et de la mise en scène. C'est grâce à elle et aux aidants dans les coulisses du spectacle que le Gala existe. Le spectacle a été filmé et remis aux danseuses afin d'en garder un beau souvenir.



Beaucoup de changements pour la saison 10 qui a démarré le 12 septembre 2022, avec de nouveaux animateurs et de nouvelles activités : VTT, Swiss Ball, CAF, STEP, Biking, Marche Nordique et Baby Eveil Danse.



# Cawal'Tag



Nous allons célébrer nos 10 ans le 6 mai 2023.

Notre gala de danse aura lieu les 1er et 2 juillet 2023, à l'Espace Grün à Cernay.

Nous remercions les communes de Walheim et de Tagolsheim pour leur soutien dans nos projets afin de créer du lien et du dynamisme dans nos villages. Merci au Crédit Mutuel d'Illfurth pour son soutien pendant ses 10 années.

Pour tout renseignement : [www.cawaltag.fr](http://www.cawaltag.fr)  
Le Comité Cawaltag

## De fil et de cœur

L'association «De fil et de cœur» propose depuis plusieurs années déjà la confection de bonnets casquettes et pochons. Ceux-ci sont destinés aux patients et patientes atteints d'un cancer et ayant perdu leurs cheveux suite aux traitements.

Réalisés dans des chutes de tissu provenant principalement de récupération (vieux T Shirts ou robes en jersey doux et extensibles), ils doivent apporter un confort moral à tous ces malades. Le cuir chevelu étant particulièrement sensible il importe que le matériau utilisé soit bien approprié. L'association achète par ailleurs tout le petit matériel indispensable pour la couture. L'association a fait don cette année de 100 bonnets et 60 pochons à l'hôpital de Mulhouse, de 80 bonnets et 30 pochons à celui de Saint Louis et de 450 bonnets et 120 pochons à l'hôpital Pasteur de Colmar.

De Fil et de Cœur  
14 rue de Mignovillard  
68130 Walheim  
[www.defiletdecœur.fr](http://www.defiletdecœur.fr) - [contact@defiletdecœur.fr](mailto:contact@defiletdecœur.fr)



# FC Walheim



Avis au nouveau repreneur qui serait intéressé de recréer un club de football à Walheim et devenir président de cette association pour relancer cette activité indispensable dans notre commune.

La municipalité est à votre disposition pour répondre à toutes questions à ce sujet et vous montrer les lieux et le matériel. Elle attend qu'on lui soumette un triple projet cohérent, à savoir associatif, sportif et éducatif. La formation et la pratique du football par des jeunes sur le stade de l'Ill est une priorité absolue.

# Club de l'amitié



Créée en 1985, notre association a pour but la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, des retraités et préretraités, et de ceux et celles qui ne peuvent plus travailler pour raisons de santé, de maintenir le contact avec les jeunes générations, le caractère propre et les traditions du village.

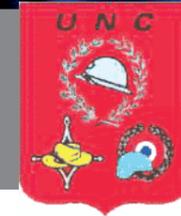
Fin septembre 2022, nous avons repris nos activités mensuelles avec lotos, belotes et rummikubs lors de nos après-midi récréatives à la salle polyvalente de Walheim. Nous clôturons l'année avec le repas de Noël qui a lieu à Illfurth, au Restaurant au Coq.

Venez nous rejoindre lors des **après-midi du deuxième jeudi du mois** pour les divers jeux de société et les rencontres et discussions avec les membres du Club.

Nous souhaitons à tous pour la nouvelle année nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Comité  
 Bernard WITTMANN, Président, Jean-Jacques LOEWERT, Vice-Président, Lucienne BURGY, Secrétaire,  
 Gaby ZURBACH, Trésorier, Nicole TONIOLO, Assesseur.

Club de l'amitié - 1 Rue de la Forêt - 68130 Walheim  
 Tél. : 07 85 54 92 92 - E-mail : clubamitie.walheim@orange.fr



# UNC

## 2022 était une année chargée d'émotions, de changements et de souvenirs.

Après notre assemblée générale du mois de février, le nouveau bureau s'est retrouvé le 18 mars 2022 dans la salle du conseil de la mairie de Walheim, afin d'élire son président, secrétaire, trésorier et adjoints.

M. Raymond AMANN, président sortant, a confirmé son souhait de prendre du recul et son intention de quitter le poste mais émet le vœu de rester dans le comité pour le moment.

Après les élections, le bureau a été constitué comme suit : Président : Antoine STAMPFLER. Vice-président : Gaby ZURBACH. Secrétaire : Raymond AMANN, adjointe Christiane GEITNER. Trésorière : Paulette DUCLOS, adjoint Gaby ZURBACH.

## Walheim 11 septembre 2022 : Cérémonie du baptême du drapeau de l'UNC.

Après l'office à l'église célébré par Monsieur l'abbé Nicolas MONNEAU en présence de 9 porte-drapeaux, le jeune Angel STAMPFLER a lu un texte sur l'histoire des drapeaux, en présence des marraines Mesdames Paulette DUCLOS et Christiane GEITNER et du parrain Monsieur Gaby ZURBACH.



Après la remise officielle du drapeau à Antoine STAMPFLER, président de l'UNC de Walheim, les officiels, Alain GUTH président de l'UNC départementale, Gérard ARNAUD, président du sous-groupe d'Altkirch, et Antoine STAMPFLER ont déposé une gerbe au nom de l'UNC. Michel PFLIEGER, maire de Walheim, a déposé une gerbe au nom de la commune en présence de Jean-Luc REITZER, député-maire honoraire d'Altkirch, des élus du conseil municipal et d'une belle fraction de la population.

En présence des diverses personnalités civiles et militaires, Antoine STAMPFLER a souligné l'importance du drapeau, symbole permanent de notre patrie et des sacrifices qui ont été vécus en son nom. Il rappelle la création de la section UNC de Walheim dans les années 1925.

« Pendant les années 1940-45, le garde champêtre Charles NINOFF cache notre drapeau dans le clocher de l'église paroissiale. Celui-ci ne quittera sa cachette que fin 1944. C'est en 1947 que fut reconstituée la section UNC de Walheim. Le nouveau drapeau baptisé ce jour a été financé par le Crédit Mutuel d'Altkirch suite à un appel à projet initié par le Président sortant Raymond AMANN.

J'aimerais remercier le Crédit Mutuel, représenté par Monsieur Lucien BURGY pour l'aide apportée au financement du nouveau drapeau. Je voudrais aussi remercier tous les présidents qui ont œuvré avant moi. Pierre BALDECK de 1971 à 1998, Daniel CARPENTIER de 1998 à 2003, René GOERIG de 2003 à 2018 et Raymond AMANN de 2018 à février 2022. Sans toutes ces personnes et leurs comités nous ne serions pas là aujourd'hui.

Je voudrais remercier Monsieur le Maire Michel PFLIEGER et tout le Conseil municipal de Walheim pour leur soutien durant toute l'année et pour avoir permis de regrouper nos archives à la mairie. Michel PFLIEGER apporte également son soutien à cette manifestation : « Le drapeau tricolore, c'est l'emblème, le signe de ralliement de notre Nation. Eclairés par ses couleurs, le bleu, le blanc et le rouge, les français se rassemblent, agissent pour le progrès et pour faire triompher la Paix.

La section déplore depuis janvier 2022, la disparition de trois de ses camarades :

M. René TONIOLO le 27 mai, M. Charles GEITNER le 21 juin et M. René GOERIG le 10 septembre, ainsi que la marraine de notre ancien drapeau Madame Anne BALDECK le 10 septembre. Nous adressons aux familles nos plus vives et sincères condoléances.



Pour perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et servir leur mémoire, il serait souhaitable pour le déroulement des diverses manifestations que nos rangs se renforcent. Vous qui avez effectué votre service national, vous qui sentez le devoir de rendre honneur à nos anciens qui ont combattu pour notre liberté, tous ceux qui portent nos valeurs : AFN, Engagés, Opex, Soldats de France etc. Venez nous rejoindre, nous vous attendons. Sans une relève et sans un effort, les cérémonies pour honorer nos anciens risquent de disparaître.

Le Président et le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en espérant que 2023 vous apporte joie et sérénité, à vous Walheimois et Walheimois, ainsi qu'aux membres de vos familles.

# Conseil de fabrique

Nous profitons de ce bulletin pour vous informer de la vie de notre Paroisse Saint Martin.

## Chauffage

L'hiver 2021/2022, notre église a été chauffée pour la première fois avec la nouvelle chaudière à gaz installée par la Commune.

La facture de fourniture de gaz s'élève à 3 139.96 €  
Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs qui nous ont soutenus par leur contribution.

UN GESTE DE VOTRE PART, MÊME PETIT, EST PRÉCIEUX !

## Travaux

Les travaux se sont poursuivis avec la mise en sécurité de l'installation électrique des cloches. Cette deuxième tranche de travaux s'est élevée à 2 544 € ; le montant total de l'investissement financé par la paroisse, au cours des deux dernières années, est de 5 733.60 €.

## Actions

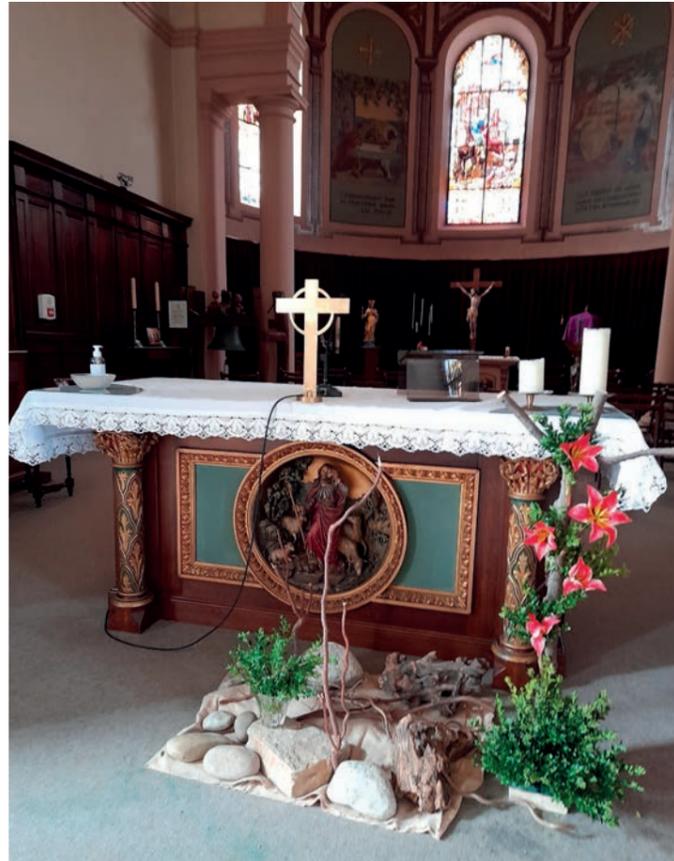
Le Conseil de Fabrique a organisé une vente de rameaux qui a rapporté la somme de 439 €. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, tant pour la fourniture du buis que pour la confection et la décoration des rameaux.

## Appel à bénévoles

La paroisse est toujours à la recherche de bénévoles à tous les postes : choristes, lecteurs, servants d'autel, fleurissement, conseil de fabrique, équipe de nettoyage...

Merci de prendre contact avec Madame Christiane LINDECKER au 03 89 40 91 93.

Le Père Nicolas et les membres du Conseil vous souhaitent un JOYEUX NOEL, une douce et heureuse année 2023. Ils vous invitent cordialement à la messe de la Nativité le 24 décembre à 16 heures.



# Histoire et Mémoire d'Alsace

## Quelques nouvelles du front

Cette année 2022 a été une grosse année pour nous !

Nous avons repris le marché aux puces seuls cette année. L'organisation a demandé une grande mobilisation de la part de nos membres. Avec 160 exposants lors de cet événement et un temps magnifique, nous avons enregistré une belle affluence du public.

Nous avons participé à plusieurs manifestations cette année. Les 15 et 16 juin dernier, nous étions invités au Hartmannswillerkopf en uniformes allemands de la guerre de 1914-1918, à l'occasion de la visite de plusieurs écoles.



Une partie des membres de l'association a prêté sa collection du 6 juillet au 10 septembre pour une exposition à l'Abri-Mémoire d'Uffholtz. Plus de 800 visiteurs s'y sont rendus.



Notre bourse militaria du samedi 1er octobre a compté 180 entrées avec un total de 55 exposants.

Notre association a de plus en plus de mal à trouver des bénévoles. Nous profitons de cette publication pour lancer un appel si vous êtes motivé et avez envie de donner un petit coup de main à notre association. Nous vous accueillerons avec plaisir. Contactez-nous sans hésiter.



Alain Zoia  
Président de l'association Histoire et Mémoire d'Alsace  
Tél. : 06.03.90.89.27



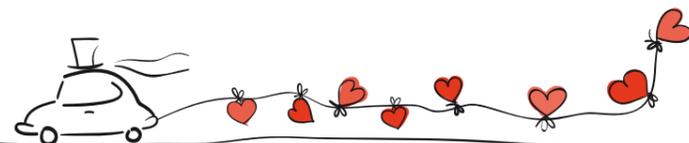
Week-end de reconstitution du 12 au 15 août à la gare de Sentheim.

## Etat civil 2022

## Etat civil 2022



NAISSANCES	Date	Lieu de naissance
• Jade RADEWAHN REININGER	Le 9 décembre 2021	MULHOUSE
• Ellie, Charlotte, Violette DELAMARRE SINNGRUN	Le 9 avril 2022	MULHOUSE
• Noëlie AIZIER	Le 30 avril 2022	MULHOUSE
• Adaline, Christine, Brigitte MARINELLI	Le 12 mai 2022	MULHOUSE
• Lylian RUNSER	Le 15 mai 2022	MULHOUSE
• Théa, Madeleine, Lucie RAIMON	Le 6 juillet 2022	MULHOUSE
• Luciano, César, Lopo ROLO	Le 19 septembre 2022	MULHOUSE
• Jeanne WEISS	Le 16 octobre 2022	MULHOUSE
• Mihra ALTINTAS	Le 31 octobre 2022	MULHOUSE
• Héloïse, Constance WEISSENBURGER	Le 7 novembre 2022	MULHOUSE



MARIAGES	Date
• Quentin RUETSCH et Sherlyn DE LOS SANTOS	Le 11 décembre 2021
• David François OSORIO et Grégory WURLINGER	Le 16 avril 2022
• Antoine, Joseph, Bertrand RUNSER et Amandine Marie PERRUSSON	Le 30 juillet 2022
• Gaëtan, Steve GOMEZ et Julie Christiane Marguerite SALTZMANN	Le 9 septembre 2022
• Guillaume, Hervé MACCHI et Léa Marie-Christine LASPOUSSAS	Le 10 septembre 2022

PACS	Date
• Damien PFLIEGER et Mélissa, Irène, Alwine SIGWALT	Le 27 novembre 2021
• Jean-Paul, François DECHAUX et Danièle, Marie, Brigitte KOENIG	Le 30 novembre 2021
• Benjamin Louis-Marie Bernard BRANDELEER-LIGIER et Hélène Marianne COQUILLAUD	Le 16 mai 2022
• Thomas, Pierre ANDELFINGER et Victoria, Elodie, Florence FROMAGEAT	Le 28 juin 2022
• David, Michaël PFLIEGER et Tiffany FENDER	Le 28 août 2022
• Sylvain Georges MARINELLI et Jennifer Marie GRETTET	Le 9 septembre 2022

CHANGEMENT DE NOM	Date
• Océane Bernadette Dominique ELSAESSER se nomme Océane Bernadette Dominique CERF	14 septembre 2022



NOCES DE DIAMANT	Date
• Joseph WIRTH et Marie Denise HAENNIG	Le 4 mai 2022

NOCES D'OR	Date
• René PFLIEGER et Marguerite GOERIG	Le 9 juin 2022
• Gérard GOELLER et Doris MEYKUCHEL	Le 24 juin 2022
• Stanislas PIEDRAS et Annette STIRMLINGER	Le 28 juillet 2022
• Robert ANDRES et Marie Thérèse LIEBGOTT	Le 20 octobre 2022

LE DOYEN	Date	Age
• Louis, Robert GOERIG	Le 31 octobre 2022	97 ans

LES GRANDS ANNIVERSAIRES	Date	Age
• Jeanne, Sophie, Thérèse FRIESS veuve HARNIST	Le 13 mai 2022	90 ans
• Bernadette, Sophie, Marie GOERIG veuve GEISS	Le 19 juin 2022	90 ans
• Mina, Marie Madeleine LITZLER veuve FREY	Le 18 juillet 2022	90 ans



DECES	Date	LIEU
• Régis DANTUNG	Le 15 avril 2022	WALHEIM
• Mathilde REINHARDT veuve MEDER	Le 25 avril 2022	SEPPOIS LE BAS
• Henri Joseph Eugène PFLIEGER	Le 15 mai 2022	MULHOUSE
• René TONIOLO	Le 20 mai 2022	ALTKIRCH
• Charles Frédéric Albert GEITNER	Le 16 juin 2022	THANN
• Marie Liliane HUEBER veuve STOECKLIN	Le 20 juin 2022	ALTKIRCH
• André Jean HARNIST	Le 19 juillet 2022	RIXHEIM
• André Albert LEETZ	Le 22 juillet 2022	GEISWASSER
• Jean-Claude HEYER	Le 16 août 2022	WALHEIM
• René Joseph Jacques GOERIG	Le 04 septembre 2022	WALHEIM
• Anne Marie Madeleine FRITSCH veuve BALDECK	Le 06 septembre 2022	LUTTERBACH
• André Charles SONDENECKER	Le 30 septembre 2022	MULHOUSE
• Michel SONDENECKER	Le 15 octobre 2022	MULHOUSE
• Charles BELLITTO	Le 13 novembre 2022	ALTKIRCH

# Usages et règles

## Éviter le stationnement gênant sur les trottoirs et sur la voie publique

Il est rappelé aux automobilistes que le stationnement de leur véhicule ne doit pas entraver le passage des piétons, notamment des parents avec leurs poussettes. Le passage des véhicules de secours, engins agricoles ou de chantier doit rester possible dans les rues. Selon le type d'infraction, le stationnement gênant, abusif ou dangereux est passible d'une amende allant de 35 € à 135 € et jusqu'à un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

## Entretenir les trottoirs et les caniveaux

Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de sa façade, de balayer ou faire balayer une largeur égale à celle du trottoir et de maintenir en bon état de propreté le caniveau (ou fil d'eau). De plus, en hiver, les riverains doivent déneiger le trottoir devant chez eux.

## Élaguer les arbres, arbustes et haies : rappel des règles en vigueur

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public**. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Elaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).



## Chiens :

De nombreux incidents nous ont été signalés suite à la divagation des chiens dans la commune. **Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse** afin de ne pas importuner les passants et en forêt pour respecter le gibier. De même, nos trottoirs ne sont pas des «crottoirs ». Si l'aboiement est jugé anormal (long, répété ou très fort), les forces de l'ordre établiront un procès-verbal accompagnant une mise en demeure d'en finir avec la nuisance. Le propriétaire du chien qui aboie anormalement peut écoper d'une amende de 450 euros, voire la confiscation du chien.

**Respecter les limitations de vitesse** pour des raisons de sécurité évidentes.

**Battues de chasse** : Pour connaître les dates consultez notre site <https://bit.ly/walheim-chasse>



## Tarifs de location de la salle polyvalente pour les personnes payant un des impôts directs à Walheim

Petite salle	Petite salle et cuisine	Grande salle	Grande salle et cuisine	Grande salle, petite salle et cuisine
50 €	90 €	80 €	120 €	150 €

# Usages et règles

## Incivilités et dégradations :

Nous déplorons de nombreuses incivilités et dégradations commises sur les équipements et bâtiments communaux : luminaires cassés, gouttière arrachée, auvent cassé, aire de jeux vandalisée, masques jetés au sol... Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et **représentent un coût non négligeable pour la collectivité**. Le vandalisme est l'ensemble des actes constituant une atteinte volontaire aux biens privés ou publics et commis sans motif légitime. Ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés. Il peut s'agir par exemple de vitres brisées, de tags... Dans tous les cas, la victime peut demander la réparation de son préjudice.



## Déclarations de travaux :

Si vous envisagez d'effectuer des travaux de création ou d'extension de surface, qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment, de changement de destination d'un local, de construction d'une piscine, etc..., adressez-vous à la mairie. **Ces travaux peuvent nécessiter la délivrance d'une autorisation d'urbanisme. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France peut également être requis.**

## Respect de notre environnement

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits et qu'ils dénaturent nos campagnes et forêts. Pour le dépôt de déchets en forêt (des **végétaux aux gravats ou tout autre déchet**), il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. Il est encouru une amende de 5e classe pouvant aller jusqu'à 1.500 €, des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi.

**Nous attachons une grande importance au respect de notre environnement !**

## Respecter la réglementation liée au bruit :

Les appareils bruyants (comme les tondeuses...) sont à utiliser en semaine : de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h. **Dimanche et fêtes : leur usage est à proscrire !**



Consultez l'arrêté municipal : <https://bit.ly/walheim-bruits>

**En cas de bruit anormal, véhicule suspect ou autre signalement d'infraction ou de suspicion d'infraction, composez le 17 (Gendarmerie)**

## Agenda du Conseil Municipal

(Jusqu'au 18 novembre 2022)

Nombre de réunions en CM : 9
Nombre de réunions en commission : 17
Interventions : 15 journées <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretiens divers</li> <li>➤ Distributions diverses</li> <li>➤ Préparation et rangement lors des animations</li> <li>➤ Préparation, mise en place déco Pâques et Noël 2021</li> <li>➤ Mise en place et rangement des bureaux de vote</li> </ul>
Communication : 35 journées <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Site web et hébergement, réseaux sociaux, bulletin municipal</li> </ul>

# Infos pratiques

## Urgences

Samu : 15 - Police Secours : 17 - Pompiers : 18 - Appel d'urgence européen : 112  
 Gendarmerie d'Illfurth : Tél. : 03 89 25 40 06 - Brigade Verte : 03 89 74 84 04  
 Numéro d'urgence pour personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler : 114  
 Commissariat Central de Mulhouse : Tél. : 03 89 60 82 00  
 Violences femmes Info : 3919  
 Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG : Tél. : 03 88 37 37 37  
 ENEDIS (électricité), sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 09 72 67 50 68  
 G.D.F. (gaz) sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 0 800 47 33 33  
 SOS Médecins 68, 19 rue d'Alsace - 68100 MULHOUSE : Tél. : 03 89 56 15 15  
 SOS MAINS Mulhouse, 14 Bd du Président Roosevelt, 68100 Mulhouse : Tél. : 03 89 32 55 07  
 Hôpital Saint Morand, 23 Rue 3ème Zouave, 68130 Altkirch - Tél. : 03 89 08 30 30



## Enfance

### Regroupement Scolaire Intercommunal Tagolsheim-Walheim

École de Walheim : 75 Grand rue - Tél. : 03 89 40 11 39  
 École de Tagolsheim : 29 rue de l'Église - Tél. : 03 89 25 48 22

### Périscolaire

Centre de Loisirs - Les Tilleuls 16 rue du Stade 68130 WALHEIM - Tél. : 03 89 40 16 84 ou 06 89 90 46 55

### Multi-accueil « Les Cigognes » à Illfurth (pour les enfants de 10 semaines à 3 ans)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mélanie ERB, directrice du multi-accueil, au 03 89 89 10 19.

Relais Assistantes Maternelles « les Cigognes » Tél. : 03 89 25 55 68

## Aide aux personnes âgées

Sundgau Accompagnement (SSIAD - Service de Soins Infirmiers à domicile) : Tél. : 03 89 40 66 47 (siège Quartier Plessier à Altkirch)

**SAM** : Pour bénéficier du Service d'Aide à la Mobilité (SAM) organisé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS), il est nécessaire de compléter une fiche de renseignements et de la retourner avec les pièces justificatives au siège de la Communauté de Communes. [www.cc-sundgau.fr](http://www.cc-sundgau.fr)  
 Rubrique : S'épanouir - Services à la personne

**Transports solidaires** : Ce service de proximité développe la solidarité d'un bassin de vie en reposant sur le bénévolat. Des chauffeurs-bénévoles accompagnent ponctuellement les personnes ayant un besoin de déplacement (rendez-vous médicaux, courses, entretiens d'embauche, etc.)  
 Tél. pour réservation : 07 68 40 54 37 - [www.pays-sundgau.fr/transport-solidaire.htm](http://www.pays-sundgau.fr/transport-solidaire.htm)

## Affichez votre identité

Pour faciliter l'identification des maisons et les locataires ou propriétaires, prière d'afficher clairement votre numéro d'habitation et votre nom sur la boîte aux lettres.



# Economie locale

## Les nouvelles entreprises et associations de Walheim



**Arts & beauté by July**  
 3 Chemin du Moulin  
 68130 WALHEIM  
 Tél. : 06 24 60 13 37  
<https://www.facebook.com/juliesaltzman>  
[https://www.instagram.com/arts\\_beaute/](https://www.instagram.com/arts_beaute/)

- Prothesite Ongulaire
- Technicienne de cils
- Maquillage semi Permanent



**Soulager, détendre, donner de l'énergie**  
 Un bien-être pour les petits, les grands et les animaux

Chez vous, à distance ou lieu de rdv:

7 rue de Mignovillard à Walheim

Contactez-moi pour plus d'informations

Siret 83250409600013

Tel 07 67 01 62 09  
[www.les-mains-de-cathy.com](http://www.les-mains-de-cathy.com)  
 Les Mains de Cathy magnétiseur  
[cathymagnetiseur@gmail.com](mailto:cathymagnetiseur@gmail.com)



### Association BELAROT 21

Pour tous les passionnés de jeux belote, tarot & pétanque

Venez nombreux vous inscrire à notre nouvelle association à WALHEIM !

Renseignements par téléphone en soirée entre 19H & 20h30 au 03 68 06 17 30

Tarif de cotisation : 12 €uros

Contactez la mairie ([mairie@walheim.fr](mailto:mairie@walheim.fr)) si vous êtes une entreprise ou une association et souhaitez figurer sur le site internet de la commune et dans le prochain bulletin communal.

## Les commerces ambulants à Walheim

- Le jeudi après-midi, poulet rôti : Le titi rôti

Une bonne  
banque  
finance  
votre  
maison.  
Une très  
bonne  
permet  
aussi de  
la protéger.



Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 Lille Cedex 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z – L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.  
\* EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2020 En Toute Sécurité).  
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758.



Caisse Fédérale de Crédit Mutuel RCS Strasbourg B 588 505 354.

Crédit photo : Gettyimages.

**Crédit  Mutuel**

Région Altkirch

14 place Xavier Jourdain – 68130 Altkirch

Tél. : 03 89 70 85 46 – Courriel : 03100@creditmutuel.fr